



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/10/2023

2023-09-03

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line, Mme FERON Florence

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. Jean-Paul CHAUVE

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 03

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
26/09/2023

CITY STADE

Monsieur le Maire rappelle aux élus que nous avons déposé en 2021 une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la réalisation d'un city stade à la place du terrain de tennis qui a été refusée en 2022.

Monsieur le Maire annonce que cette année la demande de subvention a été acceptée et que le projet est subventionné à hauteur de 50%.

De ce fait, il a demandé des devis à deux entreprises différentes :

- ESA de Roanne dont l'installation associe acier/composite pour un montant 49 988 € HT

- RONDINO de Savigneux : dont l'installation est en bois pour un montant de 57 032 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- confirme le choix pour l'entreprise **ESA DE ROANNE**
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis et les documents s'y afférent

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux,
le 03 Octobre 2023



Le Secrétaire de Séance



Affichage fait le..... **17 OCT. 2023** numériquement